



RECTORAT

Sâaba, le 30 septembre 2021

Résultats de l'examen des dossiers de demandes d'inscription à l'USTA
4^e tour
(préinscriptions payées entre le 14 et le 29 septembre à 4h00)

Établissement sollicité : **Faculté des sciences et technologies (FAST)/Agronomie**

Date limite de confirmation par le paiement : vendredi 8 octobre 2021

Sous réserve d'un contrôle approfondi des dossiers, sont retenues à l'issue du quatrième tour d'examen des candidatures les demandes ci-dessous d'inscription en première année de licence de la FAST, filière **Agronomie**, au titre de l'année 2021-2022 (classement par ordre alphabétique) :

N°	NOM & PRÉNOM(S)	SEXE	NATIONALITÉ
1	BALIMA Akikatou	F	Burkinabè
2	BAMBARA Kiswendsida Laétiçia Marie Plaisance	F	Burkinabè
3	COMPAORÉ Pingdwendé Gaelle Jeanille	F	Burkinabè
4	DABIRE Zagué Nakoarayir Brayan Godefroy junior	M	Burkinabè
5	DIALLO Hamidou	M	Burkinabè
6	GANOU Irfane	M	Burkinabè
7	KABORE Wend-pouiré Carine de grâce	F	Burkinabè
8	KINI Honoré	M	Burkinabè
9	OUEDRAOGO Alida Nadia Téné	F	Burkinabè
10	SANGUISSO Cheick Abdoul Kader	M	Burkinabè
11	SEREME OUMAR	M	Burkinabè
12	SIMLAO Taka Nanette	F	Burkinabè

Arrêté la présente liste à douze (12) noms.

Les candidats ont jusqu'au **vendredi 8 octobre 2021** pour confirmer leur choix de l'USTA en complétant leur **dossier physique** et en s'acquittant de la totalité des **frais d'inscription** et d'au moins la première tranche de la **scolarité**, soit :

- 280 000 FCFA pour les nationaux
- 330 000 FCFA pour les non nationaux

Passé ce délai la priorité sera accordée à d'autres candidats.

En rappel, pour le paiement des frais d'inscription et de scolarité, les candidats voudront bien **retirer une autorisation d'inscription et de paiement** de la scolarité à la Direction des Affaires Académiques et Scolaires (**DAAS**) avec le numéro du compte en banque BOA où effectuer le versement. Cette autorisation d'inscription et de paiement de la scolarité est ***individuelle et nominative et devra être présentée à la banque*** pour assurer un enregistrement correct du versement.

Le reçu de versement (ou le reçu de banque ou l'avis de crédit) portant le nom de l'étudiant/e bénéficiaire est à **ramener au plus tard le vendredi 8 octobre 2021** à la **Direction de l'Administration financière et comptable (DAFC)** de l'USTA à Sâaba (Bâtiment A) pour l'enregistrement, l'inscription sur la liste des inscrits et la délivrance d'un reçu de scolarité à présenter pour accéder aux cours.

Le Recteur

Professeur Innocent Pierre GUISSOU
Officier de l'Ordre national